

# VOS DÉMARCHES POUR OBTENIR UN LOGEMENT LOCATIF AIDÉ

SUR LE TERRITOIRE  
VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE



Tout savoir sur **le logement social**

# QUI PEUT FAIRE UNE DEMANDE ?

Pour bénéficier d'un logement locatif aidé,  
vous devez justifier que :



- Vous êtes de nationalité française ou titulaire d'un titre de séjour délivré par les autorités françaises en cours de validité.
- Vous disposez d'un revenu fiscal N-2 inférieur aux plafonds de ressources définis chaque année par l'État (le revenu fiscal N-2 correspond au revenu figurant sur votre avant-dernier avis d'imposition. Il se trouve sur la page de garde de votre avis d'imposition dans la rubrique «vos références»).

► Pour savoir si vous êtes éligible à un logement social vous pouvez vous connecter sur internet grâce au Qr-Code ci-contre ou à l'adresse suivante : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

### ● Vous avez deux possibilités

1 Soit déposer votre demande sur internet via le site : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

Vous pouvez également consulter les sites internet des bailleurs sociaux présents dans la Communauté d'agglomération.

2 Soit déposer votre demande dans un lieu d'enregistrement

- **Alliade Habitat** : 13 rue Claude Bernard, Villefranche-sur-Saône
- **Dynacité** : Place de Limelette, Jassans-Riottier
- **Deux Fleuves Rhône Habitat** : 25 rue des Marais, Villefranche-sur-Saône
- **Mairie** : 183 rue de la Paix, Villefranche-sur-Saône (retrait et dépôt du CERFA format papier uniquement)

# CAS PARTICULIERS

## ● Si vous êtes : déjà locataire du parc social ?

Prenez directement contact avec votre bailleur social actuel pour faire une demande de «mutation» (changement de logement).

## ● Employé(e) d'une entreprise de 10 salariés ou plus ?

Consultez les offres d'Action Logement sur la plate-forme : [www.al-in.fr](http://www.al-in.fr).

**Attention** : il faut avoir au préalable déposé une demande de logement social sur le Portail Grand Public.

➤ [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)



**UNE SEULE  
DEMANDE  
SUFFIT !**

Une fois votre demande enregistrée, elle est automatiquement consultable par tous les bailleurs sociaux et autres organismes.

Il est néanmoins conseillé de s'informer de son état d'avancement auprès de ces derniers.

## LES ÉTAPES POUR OBTENIR UN LOGEMENT

**1** Une fois votre demande déposée, vous obtenez votre numéro unique d'enregistrement et vous recevez votre attestation :

- par mail pour une demande faite par internet;
- par courrier pour une demande faite dans un lieu d'enregistrement (délai d'un mois).

**2** Avec ce numéro unique, vous pouvez consulter et suivre votre dossier en ligne et fournir les documents nécessaires au traitement de votre demande (pièces justificatives à jour).

**3** Votre demande est instruite par les bailleurs sociaux. Lorsqu'un logement adapté à votre situation est disponible, le bailleur social vous contacte.

**4** Votre demande est examinée par la Commission d'Attribution et d'Examen d'Occupation des Logements (CALEOL).

*Si vous acceptez le logement proposé, vous devenez locataire.  
Si vous refusez le logement proposé, votre demande est réexaminée.*



## LIEUX D'ACCUEIL & D'ENREGISTREMENT

- **Alliade Habitat**  
13 rue Claude Bernard  
69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél. 04 72 89 22 22
- **Deux Fleuves Rhône Habitat**  
25 rue des Marais  
69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél. 04 74 01 01 00
- **Dynacité**  
Place de Limelette  
01480 Jassans-Riottier  
Tél. 04 74 14 14 37
- **Mairie de Villefranche**  
183 rue de la Paix  
69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél. 04 74 62 60 00

## LIEUX D'ACCUEIL & D'INFORMATIONS

- **Mairie d'Arnas\***  
2 square du Souvenir  
69400 Arnas  
Tél. 04 74 65 07 84
- **Mairie de Gleizé\***  
Place de la Mairie  
69400 Gleizé  
Tél. 04 74 65 37 30
- **Mairie de Jassans-Riottier\***  
333 rue de la Mairie  
01480 Jassans-Riottier  
Tél. 04 74 09 86 86
- **Mairie de Limas\***  
1 rue Pierre Ponot  
69400 Limas  
Tél. 04 74 02 27 90
- **Maison du Département du Rhône**  
160 rue Monplaisir  
69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél. 04 74 65 85 85
- **PIMMS – Maison France Services Belleroche**  
40 place Laurent Bonnevey  
69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél. 04 69 37 85 80

\*Service logement